

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 JUIN 2019**

Date de convocation et d'affichage : 7 juin 2019.

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19 h 10.

**Présents :**

**Mmes** BAZIN-MALGRAS Valérie, BETTINGER Sylvianne, BEURY Jeanne-Laure, BLUM Catherine, BOUCHOT Chantal, COLFORT Jacqueline, DUCHENE Annie, FINET Odile, FRAENKEL Stéphanie, GARIGLIO Elisabeth, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie, GRANDPIERRE Elisabeth, GREMILLET Annie, HELIOT-COURONNE Isabelle, JOLLIOT Marie-France, LE CORRE Marie, LEMELLE Flavienne, LEYMBERGER Brigitte, MALARMEY Michèle, MARIE Sylvie, OUADAH Karima, PAUTRAS Marie-Françoise, PHILIPPON Elisabeth, PORTIER-GUENIN Françoise, RICHARD Sophie, ROTH Michèle, ROUSSELOT Nicole, SAUBLET SAINT-MARS Véronique, SEBBARI Samira, THOMAS Christine, URBAIN Sandrine

**MM.** ARBONA Philippe, ARNAUD Jean-Jacques, BACHMANN Jean-Marie, BAILLY Jean-Marie, BALLAND Alain, BAROIN François, BAUDOUX Bruno, BEAUSSIER Jean-Marie, BERTHOLLE Jean-Paul, BILLET André, BLANCHARD Dominique, BLANCHON David, BLASCO Thierry, BLASSON Christian, BRET Marc, CASTEX Jean-Marie, CHAPLOT Roland, CHEVALIER Bertrand, COTEL Philippe, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHAUT Francis, DELAITRE Guy, DENIS Valéry, DEON Philippe, DESROUSSEAUX Pascal, DUQUESNOY Olivier, FARINE Bruno, FAURE Gilbert, GACHOWSKI Jacques, GAILLARD Paul, GAURIER Claude, GATOUILLAT Marcel, GERARD Fabien, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, GONCALVES José, HANDEL William, HONORE Nicolas, HUMBERT Christophe, LANDREAT Pascal, LECLERC Jean-Claude, LEPRINCE Didier, MANDELLI François, MEIRHAEGHE Jean-François, MOCQUERY Bernard, MOCQUERY Philippe, MOCQUERY Régis, MONTAGNE Jean-Jacques, MOSER Alain, PARIGAUX Jean-Louis, PEUCHERET Alain, POTTIER Denis, RAGUIN Jacky, RICHARD Olivier, ROBLET Bernard, ROYERE Raynald, RUDENT Michel, SCHMITT Philippe, SEBEYRAN Marc, SUBTIL Bruno, TRIBOT Philippe, TRUELLE Hubert, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel

**Représentés :** GARNERIN David par COLLIN Isabelle, BRANLE Christian par TRESSOU Marie-Hélène, SAUVAGE Philippe par LASNIER Jean, SAINTON Michel par LEBRUN-HUTINEL Françoise, ROTA Colette par MORET André, VETTER Claude par SIMON Chantal, MOUILLEFARINE Jean-Claude par HOUARD Bruno

**Sont excusés et ont donné pouvoir :** HUBINOIS Alain à TRIBOT Philippe, DEMOISSON Daniel à BLANCHARD Dominique, FEVRE Dolly à GIRARD Marc, ABEL Jean-Pierre à PEUCHERET Alain, ROBERT Isabelle à VOLHUER Michel, CHAMPAGNE Anicet à ROUSSELOT Nicole, SAUNOIS Serge à MEIRHAEGHE Jean-François, COURTOIS Jean-Christophe à COTEL Philippe, VAN de ROSTYNE Alain à GAURIER Claude, LEROY Marie-Thérèse à FAURE Gilbert, DRAGON Jean-Luc à GREMILLET Annie, LEDOUBLE Catherine à BALLAND Alain, CODAZZI Colombe à VIART Jean-Michel, LEIX Jean-François à ARNAUD Jean-Jacques, GANTELET Bruno à CHEVALIER Bertrand, BOISSEAU Dominique à BRET Marc, PATELLI Lise à BEURY Jeanne-Laure, ROUVRE Annie à PHILIPPON Elisabeth, ZAJAC Anna à BLANCHON David

**Excusés :** PETIT Sandrine, RESLINSKI Jean-François, REHN Yves, RIGAUD Jacques, ZWALD Jérémy, SPILMANN Marcel, AMILHAU Marie-Pierre, MENUUEL Gérard, SERRA Frédéric

**Absents :** GRIENENBERGER Daniel, FRAPIN David, KISSERLI Jean-Marie, RABAT-ARTAUD Nadia, SIMON Véronique, MARTINOT Bruno

Le Conseil communautaire a choisi comme secrétaire de séance Stéphanie FRAENKEL.

<b>DELIBERATION N°11</b>	<b>Attributions 2019 de fonds de concours au titre du guide des aides</b>
<b>RAPPORTEUR</b>	<b>Guy DELAITRE</b>

Nombre de membres : 136		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
102	121	121			

**Le rapport est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 JUIN 2019**

**ATTRIBUTIONS 2019 DE FONDS DE CONCOURS  
AU TITRE DU GUIDE DES AIDES**

Annexe : tableau récapitulatif des attributions précédentes

**Exposé :**

**Soutien aux équipements publics structurants**

Par délibérations n° 15 du 23 mars 2018 et n° 7 du 18 septembre 2018, le Conseil communautaire a adopté les nouvelles modalités de mise en œuvre du dispositif de cofinancement structurant en faveur des équipements de l'agglomération troyenne sous maîtrise d'ouvrage des communes membres de Troyes Champagne Métropole.

Pour l'année 2019, les crédits nécessaires au versement des fonds de concours attribués au titre de ce dispositif s'élèvent à 2 219 157 € et sont inscrits au chapitre 204 du Budget Primitif.

Compte-tenu de l'éligibilité des opérations et de la complétude de 10 dossiers, il vous est proposé d'attribuer les fonds de concours aux communes pour les opérations indiquées ci-après :

**Communes de moins de 1 000 habitants**

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Longeville-sur-Mogne - Travaux d'aménagement et d'isolation de la salle du conseil

La commune souhaite réaliser des travaux de réfection et de réhabilitation, dans la mairie, rendus nécessaires par la vétusté de la salle du conseil.

Les travaux seront entrepris pour :

- éliminer les problèmes liés à l'humidité et à l'isolation
- isoler et mettre aux normes électriques la salle
- réhabiliter le sol (en carrelage) et les murs (en peinture)

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018.

L'assiette éligible du projet est estimée à 14 962 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 2 992 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Longeville-sur-Mogne - Restauration des dépendances de la mairie, rue des Prés le Devant

Les travaux consisteront à :

- recouvrir les façades du bâtiment par un bardage en bois
- refaire la toiture, qui présente des signes de vétusté, en tuiles plates

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 1<sup>er</sup> mai 2019.

L'assiette éligible du projet est estimée à 15 662 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 3 132 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Longeville-sur-Mogne - Travaux de réfection du trottoir rue du Champ Prieur et de réfection de la plateforme Place de la Mairie

Les travaux comprennent :

- un grattage en surface
- la fourniture d'un concassé, sa mise en place et le compactage
- l'évacuation des remblais

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 1<sup>er</sup> mai 2019.

L'assiette éligible du projet est estimée à 5 656 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 1 131 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Torvilliers - Renforcement de l'installation communale d'éclairage public

La commune souhaite remplacer les 135 luminaires existants, tout en conservant les mâts, par des luminaires à LED de classe 2.

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018.

L'assiette éligible du projet est estimée à 27 837 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 5 567 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Torvilliers - Aménagement de la cour d'école et installation d'un jeu de plein air

La commune souhaite installer un jeu de plein air en forme d'abeille dans la cour de l'école, composé d' :

- un toboggan
- un mât de pompier
- une échelle
- une cabane avec une banquette
- un plan incliné pour accéder à la plate-forme

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018.

L'assiette éligible du projet est estimée à 13 000 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 2 600 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Villacerf - Travaux d'enfouissement des réseaux rue du Four et ruelle Souty

Les travaux consisteront à :

- enfouir du réseau public de distribution d'électricité
- renforcer l'installation communale d'éclairage public
- réaliser des travaux sur les installations électroniques induits par les opérations ci-dessus

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 20 septembre 2018.

L'assiette éligible du projet est estimée à 23 274 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 4 655 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Villechétif - Travaux de requalification de la rue du Champ de l'Isle et du Chemin des Bas

La commune souhaite mener des travaux de requalification de la voirie rue du Champ de l'Isle et Chemin des Bas concomitamment aux travaux de création d'un réseau d'eaux pluviales, qui font l'objet d'une convention de prestations suivie par le service assainissement de Troyes Champagne Métropole.

Les travaux consisteront à réaliser des trottoirs, aujourd'hui inexistant, le long de la voirie communale.

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2018.

L'assiette éligible du projet est estimée à 320 517 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 64 103 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Villechétif - Installation d'abris de touche au stade Léon Cuisin

La commune a entamé des travaux de modernisation et de mise en conformité de ses équipements sportifs liés au football. La commune souhaite parachever les travaux par l'installation d'abris de touche le long du stade de football.

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018.

L'assiette éligible du projet est estimée à 3 256 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 651 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

### **Communes de plus de 2 000 habitants**

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Rosières-près-Troyes - Construction d'une maison médicale pluridisciplinaire

La commune souhaite réaliser une maison médicale d'une superficie de 4 174 m<sup>2</sup> située à l'angle de la rue de la Liberté et de la rue du Chêne.

Il est prévu que celle-ci accueille :

- un pôle médical composé de 4 médecins généralistes, un gynécologue et deux sages-femmes,
- un pôle infirmier,
- un pôle paramédical composé d'un psychologue, un hypnothérapeute, un diététicien, 2 pédicures / podologues, 2 ostéopathes, un réflexologue et un graphothérapeute,
- des locaux en communs,
- des stationnements et espaces verts.

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017.

L'assiette éligible du projet est estimée à 1 719 170 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 343 834 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

Dans un contexte de maîtrise et de bonne gestion budgétaire des crédits dédiés au dispositif de cofinancement structurant, il est proposé d'attribuer un fond de concours de 171 917 € au titre de l'année 2019. Le reliquat de 171 917 € sera proposé au vote du BP 2020.

La programmation budgétaire de ce fonds de concours s'établira de la façon suivante :

Année	Assiette éligible retenue	Fonds de concours proposé	Taux
2019	859 585 €	171 917 €	20 %
2020	859 585 €	171 917 €	20 %

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Saint-Julien-les-Villas - Aménagement d'une voirie de desserte d'un équipement structurant et de places de stationnement (site du Canal sans eau)

La commune souhaite réaliser des travaux de voirie et de stationnement, rendus nécessaires dans le cadre de son projet d'aménagement du site dit « Canal sans eau » qui prévoit la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire, la création d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), et la construction d'un collège.

L'intervention de Troyes Champagne Métropole portera sur les espaces publics.

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 28 mai 2018.

L'assiette éligible du projet est estimée à 396 815 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 79 363 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

### **Décision :**

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'ATTRIBUER au titre du dispositif de cofinancement structurant, les fonds de concours dont les bénéficiaires, objets, montants et taux figurent en détail dans le tableau récapitulatif ci-dessous :**

Proposition d'attribution de fonds de concours au titre du dispositif de cofinancement structurant 2019											
Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Conseil communal du	Total de l'opération			Programme 2019			Programme 2020		
			Assiette éligible	Taux attribué	Fonds de concours sollicités	Assiette éligible	Taux attribué	Fonds de concours attribués	Assiette éligible	Taux attribué	Fonds de concours attribués
<b>Communes de moins de 1 000 habitants</b>											
Longeville-sur-Mogne	Aménagement et d'isolation de la salle du conseil		14 962,00 €	20,00%	2 992,00 €	14 962,00 €	20,00%	2 992,00 €			
Longeville-sur-Mogne	Réhabilitation des dépendances de la mairie		15 662,00 €	20,00%	3 132,00 €	15 662,00 €	20,00%	3 132,00 €			
Longeville-sur-Mogne	Travaux de réfection du trottoir rue du Champ Pileur Travaux de réfection de la plateforme Place de la Mairie		5 656,00 €	20,00%	1 131,00 €	5 656,00 €	20,00%	1 131,00 €			
Torvillers	Renforcement de l'installation communale d'éclairage public		27 837,00 €	20,00%	5 567,00 €	27 837,00 €	20,00%	5 567,00 €			
Torvillers	Aménagement de la cour d'école et installation d'un jeu de plein air		13 000,00 €	20,00%	2 600,00 €	13 000,00 €	20,00%	2 600,00 €			
Villacert	Travaux d'enfouissement et de renforcement des réseaux rue du Four et rue de Souly		23 274,00 €	20,00%	4 655,00 €	23 274,00 €	20,00%	4 655,00 €			
Villechétif	Requalification de la rue du Champ de l'Isle et du Chemin des Bas		320 517,00 €	20,00%	64 103,00 €	320 517,00 €	20,00%	64 103,00 €			
Villechétif	Installation d'abris de touche au stade Léon Cuisin		3 256,00 €	20,00%	651,00 €	3 256,00 €	20,00%	651,00 €			
<b>Sous-total 1</b>								<b>84 831,00 €</b>			<b>0,00 €</b>
<b>Communes de plus de 2 000 habitants</b>											
Rosières-près-Troyes	Construction d'une maison médicale pluridisciplinaire		1 719 170,00 €	20,00%	343 834,00 €	859 585,00 €	20,00%	171 917,00 €	859 585,00 €	20,00%	171 917,00 €
Saint-Julien-les-Villas	Aménagement d'une voirie de desserte d'un équipement structurant et de places de stationnement sur le site du Canal sans eau		396 815,00 €	20,00%	79 363,00 €	396 815,00 €	20,00%	79 363,00 €			
<b>Sous-total 2</b>								<b>251 280,00 €</b>			<b>171 917,00 €</b>
<b>TOTAL (1 + 2)</b>								<b>336 111,00 €</b>			<b>171 917,00 €</b>

- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant, à signer tous documents administratifs, juridiques ou financiers en application du présent exposé.**

Vote	PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Non-participation au vote

## ANNEXE

## Appel des fonds de concours attribués au titre du dispositif de cofinancement structurant en 2019

Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Conseil communal du	Total de l'opération			Programme 2019		
			Assiette éligible	Taux attribué	Fonds de concours sollicités	Assiette éligible	Taux attribué	Fonds de concours attribués
<b>Communes de moins de 1 000 habitants</b>								
Laines-aux-Bâts	Travaux d'accessibilité du cimetière	18/03/19	8 628.40 €	20,00%	1 725.68 €	8 628.40 €	20,00%	1 725.68 €
Montgueux	Travaux de mise en conformité de l'accessibilité du bâtiment Mairie pour les personnes à mobilité réduite	18/03/19	147 430.00 €	20,00%	29 486.00 €	147 430.00 €	20,00%	29 486.00 €
Rouilly-Saint-Loup	Création d'une voie piétonne pour un accès à la salle des fêtes	18/03/19	6 056.80 €	20,00%	1 211.36 €	6 056.80 €	20,00%	1 211.36 €
Saint-Jean-de-Bonneval	Travaux de mise en accessibilité de l'église	18/03/19	7 846.88 €	20,00%	1 569.38 €	7 846.88 €	20,00%	1 569.38 €
Saint-Fouange	Réhabilitation de la mairie	18/03/19	2 743.00 €	20,00%	548.60 €	2 743.00 €	20,00%	548.60 €
	Installation d'une aire de jeux	18/03/19	11 859.10 €	20,00%	2 371.82 €	11 859.10 €	20,00%	2 371.82 €
	Travaux de voirie	18/03/19	19 163.50 €	20,00%	3 832.70 €	19 163.50 €	20,00%	3 832.70 €
	Travaux d'aménagement de la circulation dans la commune	18/03/19	28 171.00 €	20,00%	5 634.20 €	28 171.00 €	20,00%	5 634.20 €
<b>Sous-total 3</b>						<b>46 379.74 €</b>		
<b>TOTAL GENERAL (1 + 2 + 3)</b>						<b>382 470.74 €</b>		

## Appel des fonds de concours attribués au titre du dispositif de cofinancement structurant en 2018 avec reliquats en 2019 (confirmés par décision du 18/03/2019)

Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Conseil communal du	Total de l'opération			Programme 2019		
			Assiette éligible	Taux attribué	Fonds de concours sollicités	Assiette éligible	Taux attribué	Fonds de concours attribués
Bréviandes	Aménagement d'un terrain de football et de vestiaires	12/10/18	1 173 956.86 €	20,00%	234 791.37 €	586 978.43 €	20,00%	117 395.69 €
Lusigny-sur-Barse	Construction d'une structure d'accueil périscolaire et extrascolaire	12/10/18	1 487 398.80 €	20,00%	297 479.76 €	743 699.40 €	20,00%	148 739.88 €
Saint-André-les-Vergers	Requalification de l'Avenue du Maréchal Leclerc	26/06/18	1 485 851.00 €	20,00%	297 170.20 €	707 500.50 €	20,00%	141 500.10 €
Saint-Julien-les-Villas	Salles multifonctions - accueil périscolaire et extrascolaire	12/10/18	972 434.76 €	20,00%	194 486.95 €	486 217.38 €	Prorata	84 048.19 €
Trayes	Requalification du quartier Turenne	20/12/18	2 727 382.02 €	20,00%	545 476.40 €	2 727 382.02 €	Plafond	200 000.00 €
	Place de la Tour et ses abords	24/05/18	3 279 357.34 €	20,00%	655 871.47 €	1 519 845.34 €	PF	200 000.00 €
<b>Sous-total 4</b>						<b>891 483.86 €</b>		

## Appel des fonds de concours attribués au titre du dispositif de cofinancement structurant unique en 2018 avec reliquats en 2019 (confirmés par décision du 18/03/2019)

Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Conseil communal du	Total de l'opération			Programme 2019		
			Assiette éligible	Taux attribué	Fonds de concours sollicités	Assiette éligible	Taux attribué	Fonds de concours attribués
Port-Sainte-Marie	Création d'un pôle énergie Cheval - phase 1 : réhabilitation de la triche	20/12/18	1 551 564.70 €	27,19%	421 874.44 €	775 782.39 €	27,19%	210 937.22 €
<b>Sous-total 5</b>						<b>210 937.22 €</b>		
<b>TOTAL (4+5)</b>						<b>1 102 421.08 €</b>		
<b>TOTAL GENERAL (1 + 2 + 3 + 4 + 5)</b>						<b>1 485 111.82 €</b>		